

AA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2009-151 DU 30 AVRIL 2009

portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
(ABERME)

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 06 avril 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2004-424 du 04 août 2004 portant approbation des statuts de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie ;

Sur proposition du Ministre de l'Energie et de l'Eau ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 mars 2009.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie, les personnes ci-après désignées :

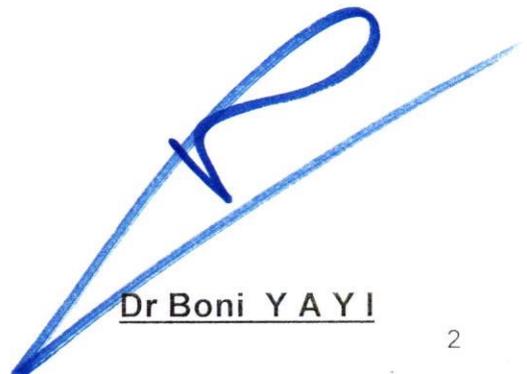
- Monsieur Raoufou M. BADAROU, représentant du Ministre de l'Energie et de l'Eau ;
- Monsieur Mathias Komla POFAGI, représentant du Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique ;
- Madame Françoise A. ASSOGBA, représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur Valère Félix Marcel GUEZODJE, représentant du Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé;
- Monsieur Mathias GBEDAN, représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin;
- Monsieur César AISSI, personnalité du secteur de l'énergie ;
- Monsieur Eric SOKPIN, représentant du personnel de l'ABERME.

Article 2 : Est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), Monsieur Raoufou M. BADAROU, représentant le Ministre en charge de l'Energie.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 30 avril 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



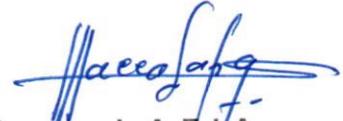
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de l'Energie
et de l'Eau,



Sacca LAFIA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEE 4 MEF- 4
AUTRES MINISTERES 28 SGG 4 DBBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN6DLC-IGE 4
GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 JO 1